

TITRE ADVF

Assistant-e de vie aux Familles



Le Métier

Le métier d'Assistant-e de Vie Aux Familles un véritable métier en pleine expansion depuis plusieurs années. En effet le vieillissement de la population française et l'augmentation de l'espérance de vie provoquent une importante demande d'Assistant-e de Vie aux Familles.

Les personnes âgées cherchent à rester le plus longtemps possible chez elles et se soignent de mieux en mieux. L'Assistant-e De Vie aux Familles leur permet de prolonger leur sentiment de liberté grâce à l'aide à domicile. De nombreux postes sont à pourvoir à l'horizon 2023. C'est donc un véritable emploi d'avenir.

Accompagner une personne en perte d'autonomie n'est pas un "petit boulot" mais un métier. Toutes les missions de l'Assistant-e de Vie aux Familles visent à faciliter la vie quotidienne des personnes dont il/elle s'occupe.

L'Assistant-e de Vie aux Familles intervient également auprès des enfants, dans le respect des consignes des parents et des habitudes familiales.

Les Pré-requis

Tout public, salarié(e), demandeurs d'emploi :

- Admission sur dossier, test et entretien.
- Bonne compréhension écrite et orale
- Comprendre des consignes écrites et orales,
- Maîtrise des calculs courants

Organisation

PRO A et Alternance

Durée : 12 mois – 322 heures de formation

Statut Salarié

Rythme 7 heures de formation par semaine



Les Objectifs

L'Assistant-e de Vie aux Familles doit être capable de :

- Réaliser des tâches domestiques (préparation des repas, faire les courses, entretien de la maison...)
- Assister les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne (toilette corporelle, alimentation, aide aux déplacements...)
- Prendre en charge de jeunes enfants.

Les Débouchés

L'Assistant-e De Vie aux Familles peut avoir différents types d'employeurs. Le plus souvent, il-elle travaille directement au domicile des particuliers. et parfois au sein de structures collectives.

Le métier d'Assistant-e De Vie aux Familles se décline sous plusieurs statuts :

L'Assistant-e de Vie aux Familles peut être amené à évoluer vers d'autres métiers de la santé et du social après plusieurs années d'expérience ou par des formations et diplômes complémentaires.

- Responsable de secteur
- Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale,
- Accompagnant éducatif et social (AES)
- DE Aide-soignant (e)

Les Tarifs

ProA ou Formation Continue

- Coût de la formation 3 000 € HT
- Prise en charge OPCO

Contrat de professionnalisation

- Formation gratuite et rémunérée
- Rémunération du salarié :
- Moins de 26 ans : de 55% à 80% du SMIC
- Plus de 26 ans : 100 % du SMIC (aides Pôle Emploi)

Contrat d'Apprentissage

- Formation gratuite et rémunérée
- Rémunération du salarié : 25% à 61% du SMIC, 100% du SMIC pour les + de 26 ans

Le Programme



CCP 1. Entretien du logement et le linge d'un particulier

- Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier
- Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier
- Entretien du logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés
- Entretien du linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés

CCP 2. Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien

- Etablir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage
- Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement
- Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne
- Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer
- Assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas

CCP 3. Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à domicile

- Définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès des enfants
- Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants
- Accompagner les enfants dans leurs apprentissages de base, dans leur socialisation et lors de leurs activités
- Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas

Passage du certificat de sauveteur-secouriste du travail (SST)

Dans l'exercice de ses activités, l'ADVF est amené(e) à mettre en œuvre les compétences attestées par le certificat de Sauveteur-Secouriste du Travail (SST). Il (elle) veille à la sécurité des personnes et préserve sa propre sécurité en appliquant les gestes et les postures adaptés. En situation d'urgence, il (elle) applique les gestes de premiers secours et alerte les intervenants concernés.

Suivi - Evaluations

Tout au long de la formation le responsable pédagogique assure un suivi personnalisé de chaque stagiaire tant au niveau du centre de formation que de l'entreprise.

Des évaluations permanentes sont effectuées tout au long du cursus pour apprécier les acquis et repérer les difficultés majeures.

De plus, la formation est balisée par des évaluations formelles de l'ensemble des matières pour permettre aux stagiaires de se préparer à la méthodologie de l'examen final du titre.

Validation

La certification du Titre Professionnel Assitant-e De Vie aux Familles (ADVF) se compose de 3 CCP à valider :

- une mise en situation, sur l'appartement pédagogique
- un entretien technique au cours duquel sera présenté le Dossier Professionnel (DP)
- un entretien final en présence d'un Jury de professionnels (entretien du titre)

Le candidat à la certification, peut obtenir à l'issue de l'épreuve le Titre Professionnel total (valider les 3 CCP) ou le Titre Professionnel Partiel (1 ou 2 CCP du titre)

Dans le cadre d'une réussite partielle du titre, le candidat a 5 ans pour présenter le ou les CCP manquants

Moyens Pédagogiques

La formation ADVF nécessite l'utilisation d'un appartement pédagogique entièrement équipé (cuisine, salle de bain, coin chambre, qui permet ainsi une immersion réelle dans l'activité des services d'aide à la personne. Cet appartement pédagogique est également équipé du matériel nécessaire pour la prise la garde d'enfant à domicile.

Toutes les salles de formation sont équipées de vidéoprojecteur facilitant ainsi la réalisation de la séquence de formation par les intervenants. Cette pédagogie interactive facilite les apprentissages et rend le stagiaire acteur de sa formation. Une salle multimédia en accès libre permet au stagiaire de réaliser des exercices en groupe ou en individuel selon les recommandations des formateurs.

A l'entrée en formation, chaque stagiaire dispose d'une adresse mail lui permettant d'être contacté pour toute information émanant de la direction ou du secrétariat.

Cela permet également d'avoir une liaison personnalisée avec les formateurs pour un accompagnement plus pertinent.

Notre pédagogie est active et fondée sur une méthode réflexive et participative. Les apports théoriques sont abordés à l'aide de supports dynamiques et alternent avec les mises en situation nécessaires pour le métier d'ADVF.

Un espace « groupe » est également à leur disposition permettant de trouver sous format électronique des supports de cours, des travaux dirigés, ou des exercices à réaliser à la demande. Il est bien entendu que des supports de cours existent mais nous avons mis en place une procédure maîtrisée sur la gestion des consommables.